



ANNALES ISLAMOLOGIQUES

en ligne en ligne

Anlsl 9 (1970), p. 109-121

Ahmad 'Abd Al-Rāziq

La chasse au faucon d'après des céramiques du Musée du Caire [avec 4 planches].

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

- | | | |
|---------------|--|--|
| 9782724711400 | <i>Islam and Fraternity: Impact and Prospects of the Abu Dhabi Declaration</i> | Emmanuel Pisani (éd.), Michel Younès (éd.), Alessandro Ferrari (éd.) |
| 9782724710922 | <i>Athribis X</i> | Sandra Lippert |
| 9782724710939 | <i>Bagawat</i> | Gérard Roquet, Victor Ghica |
| 9782724710960 | <i>Le décret de Saïs</i> | Anne-Sophie von Bomhard |
| 9782724710915 | <i>Tebtynis VII</i> | Nikos Litinas |
| 9782724711257 | <i>Médecine et environnement dans l'Alexandrie médiévale</i> | Jean-Charles Ducène |
| 9782724711295 | <i>Guide de l'Égypte prédynastique</i> | Béatrix Midant-Reynes, Yann Tristant |
| 9782724711363 | <i>Bulletin archéologique des Écoles françaises à l'étranger (BAEFE)</i> | |

LA CHASSE AU FAUCON
D'APRÈS
DES CÉRAMIQUES DU MUSÉE DU CAIRE
PAR
AHMAD 'ABD AR-RÀZIQ

La chasse avait de nombreux adeptes, aussi bien dans les populations rurales que chez les citadins, mais les meilleurs chasseurs étaient surtout les princes, les grands seigneurs, leurs pages et leurs officiers. Ils possédaient d'importantes réserves de chasse que surveillaient de nombreux gardes.

On chassait à l'arc, à l'arbalète, au lasso, au filet⁽¹⁾, à la sarbacane, au lévrier, au léopard, mais surtout au faucon. Il subsiste d'ailleurs de nombreuses scènes de fauconnerie décorant les objets divers datant de l'époque Islamique. La céramique nous présente, en effet, de bons exemples de ce thème ; on y remarque en particulier le motif du chasseur à cheval, vu souvent de trois quarts, tenant à la main droite, soit un sabre, soit une épée, un faucon étant posé sur sa main gauche.

Le Musée d'Art Islamique du Caire conserve une collection assez importante de bols et de fragments de bols reproduisant cette scène. Nous en présentons ici quelques-uns qui sont pour le moment inaccessibles au public et dont nous essayerons d'expliquer le sujet.

PL. VIII, A.— Fragment de poterie rose couvert seulement à l'intérieur d'une couche de glaçure translucide étendue sur engobe blanc ivoire. Sa décoration intérieure se compose d'un cavalier tenant à la main droite une épée de couleur verte. La technique de cette pièce est imitée des céramiques chinoises.

Egypte, VIII^e/IX^e siècle.

Musée d'Art Islamique n° 18268.

⁽¹⁾ A propos de la chasse au filet, Ibn al-Mandjali nous indique, qu'il était presque impossible d'employer ces moyens de son

temps (au cours du VIII^e/XIV^e siècle). Cf. *Kütüb Ins el-Malā Biwahch el-Falā*. Texte et traduction par Forian Pharaon, Paris 1880, p. 138.

PL. VIII, B.— Large coupe de poterie rouge enduite à l'intérieur d'une couche de glaçure translucide étendue sur engobe crème. Sa décoration intérieure représentant le thème du prince pratiquant un de ses sports favoris est ici traité avec une rudesse fort décorative. Des couleurs simples, dans la gamme du noir, vert et jaune, y font ressortir la silhouette d'un cavalier au riche costume, brandissant un glaive d'une main et portant de l'autre un faucon déchaperonné. Quelques figures d'animaux, parmi lesquels un félin tacheté dont la queue se termine en demi-palmette trilobée, meublent encore le fond blanc parsemé de fleurs stylisées, à l'intérieur d'un bandeau circulaire pseudoépigraphique où domine le motif de hampes droites et fleuries rythmiquement dressées au-dessus de la ligne de base.

Nishapur, IV^e/X^e siècle.

Téhéran, collection de Foroughi⁽¹⁾.

PL. IX, A.— Bol de céramique à reflet métallique fait d'une pâte jaunâtre moins compacte. A l'intérieur un chasseur au riche costume, orné de canards, portant à la main gauche un faucon aux ailes déployées. Le cheval est orné de roses à six pétales. Des motifs floraux décorent la paroi intérieure. Les dessins étaient exécutés en couleur blanche, sur fond enduit de reflet métallique doré.

Egypte, VI^e/XI^e siècle.

Musée d'Art Islamique n° 13477⁽²⁾.

PL. IX, B.— Fragment de céramique à reflet métallique fait d'une pâte jaunâtre moins compacte. Il est orné d'un fauconnier paraissant de trois quarts, sa tête couverte d'une sorte de turban rejeté derrière le dos. Le visage est agrémenté d'une barbe et d'une moustache. Il tient en mains un faucon ainsi qu'un oiseau, sans doute attrapé par le faucon. Les dessins sont peints en blanc sur champ de reflet métallique doré de teinte sombre.

Egypte, VI^e/XII^e siècle.

Musée d'Art Islamique n° 5317/3⁽³⁾.

⁽¹⁾ D. et J. SOURDEL, *Civilisation de l'Islam classique*. Paris 1968, fig. 139. T. RICE, *L'Art de l'Islam*. Paris 1966, fig. 43.

⁽²⁾ Zaki HASAN, *Hunting as Practised in Arab Countries of the Middle Ages*. Cairo 1937,

pl. 3. *Atlas el-Funún az-Zukhrufiyya wal-Tasáwir al-Islámíyya*. Bagdâd 1956, fig. 43.

⁽³⁾ Ali BAHGAT et F. MASSOUL, *La céramique musulmane de l'Egypte*. Le Caire 1930.

Pl. X, A. — Fond de bol fait de pâte grisâtre assez fine. A l'intérieur deux cavaliers (deux mongols) affrontés, vus de profil, aux costumes ornés de motifs géométriques, chacun portant à la main gauche un faucon. Un troisième faucon s'envole au-dessus des deux cavaliers. Quelques figures d'animaux parmi lesquels un félin tacheté. Le bord est orné d'une torsade à trois galons.

La dessin est peint sous glaçure en noir et bleu sur un fond blanc ivoire.

Nishapur. VIII^e/XIII^e siècle.

Musée d'Art Islamique n° 13479⁽¹⁾.

Pl. X, B. — Fond de bol de poterie rouge enduit aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur d'une couche de glaçure jaune translucide étendue sur engobe blanc ivoire. Sa décoration intérieure se compose d'un chasseur à cheval (un mongol), vu de trois quarts au costume orné de motifs floraux géométriques, tenant à la main droite une épée, un faucon étant posé sur la main gauche. La race du cavalier est parfaitement indiquée, grâce à un art très réaliste ; quant au faucon, il est dessiné avec une grande maîtrise. Le décor est d'un art consommé et témoigne du métier et de la sûreté de main de l'artiste. Décor en relief après incision.

Egypte. VIII^e/XIV^e siècle.

Musée d'Art Islamique n° 14134⁽²⁾.

Pl. XI, A. — Coupe de faïence faite d'une pâte grisâtre. Sa décoration intérieure se compose d'un fauconnier à cheval, vu de trois quarts, sa tête couverte d'une sorte de turban, tenant à la main gauche un faucon aux ailes déployées. Deux oiseaux sont posés sur la croupe du cheval. Le bord est orné de motifs floraux. Décor peint en bleu et noir sous glaçure translucide.

Perse. XI^e/XVII^e siècle.

Musée d'Art Islamique n° 12908⁽³⁾.

Pl. XI, B. — Fond de bol de poterie rouge à pied assez élevé, enduit d'une couche de glaçure jaune translucide tachée de vert, étendue sur engobe ivoire. Sa décoration intérieure représente une scène de chasse, et se compose d'un oiseau, probablement

⁽¹⁾ Zakî HASAN, *Hunting*, pl. IX. p. 86, pl. LI/2.

⁽²⁾ Ali BAHGAT et F. MASSOUL, *Céramique*,

⁽³⁾ Zakî HASAN, *Hunting*, pl. X.

un faucon, s'attaquant à une gazelle lancée au galop sur champ de motifs floraux. Le bord de la scène est orné d'un feston. Décor en relief après incision.

Egypte. VIII^e/XIV^e siècle.

Collection du prince Youssef Kamâl au Caire ⁽¹⁾.

Après avoir présenté ces spécimens de céramiques portant des thèmes de chasse au faucon, il nous reste maintenant à donner quelques détails concernant la chasse au faucon au Moyen Age.

Un auteur du VIII^e/XIV^e siècle nous dit que «Le fauconnier doit tenir le faucon sur le poing gauche, ainsi que cela est connu de tous, et que, lorsqu'il monte à cheval, il doit le confier à quelqu'un et se mettre en selle ; il évitera, ainsi que le faucon ne se débatte sur son poing. S'il n'a point confiance en la personne à qu'il pourrait confier son faucon, il le déposera à terre, un peu loin de lui, il montera à cheval et appellera le faucon en lui présentant le poing ⁽²⁾. Si le faucon est d'un naturel farouche, il le prendra par les ailes.

Le fauconnier doit toujours se placer à gauche de son compagnon et celui-ci doit lui présenter le faucon du côté gauche, de même que lorsqu'il le prend, il doit le prendre du côté droit. Le fauconnier doit apprendre à son faucon, lorsque son maître l'appelle, à venir du poing de celui qui le porte sur celui de son maître, sans que celui qui le porte ne le présente. Mais son maître doit le présenter à celui qui le porte, afin que le faucon ait un sentiment de considération et de respect pour lui seul. Il faut, lorsqu'en chasse, on se trouve près d'un cours d'eau, mettre le cours d'eau à sa droite, et si, en chasse on rencontre une rivière sur sa gauche, on doit la traverser et la mettre à sa droite. Mais si la rivière n'est pas guéable, alors il faudra prendre le faucon sur le poing droit ⁽³⁾, afin d'être plus libre pour le lancer. Le cheval doit être bien dressé, son mors ne doit pas avoir de chaînette et les courroies doivent être libres, il ne doit pas s'effrayer du faucon lorsqu'on est en vue du gibier ⁽⁴⁾».

Cet auteur insiste, d'autre part, sur le fait que le fauconnier ne doit pas avoir mauvaise haleine, ce qui degouterait le faucon de chasser avec lui, mais au contraire, poursuit Ibn al-Mandjalî, «Il ne doit lui offrir et ne lui faire sentir que de bonnes

⁽¹⁾ Cette collection est devenue propriété de l'état égyptien.

(IV^e/XI^e siècle), cf. SOURDEL, *Civilisation*, fig. 148.

⁽³⁾ Cette attitude est remarquable sur la planche n° VIII, B.

⁽²⁾ Il est à noter dans ce domaine qu'une scène détaillée de la chasse au faucon se trouve également sur des plaques d'ivoires d'Egypte

⁽⁴⁾ IBN AL-MANDJALÎ, *Ins el-Malâ*, p. 90.

odeurs⁽¹⁾. Il ne faut point, ajoute-t-il, faire, porter le faucon, ni par un étranger, ni par un homme ivre, car il pourrait, dans son ivresse, crier dans la figure du faucon et lui nuire»⁽²⁾.

De même, le fauconnier du calife fatimide al-‘Azîz bi-llâh (585-995), nous apprend : «tu ne dois pas porter le faucon si tu es en état d’ivresse, car il ne te reconnaîtrait pas et aurait peur de toi. De même ne l’adoise pas ni ne le pais si tu es bancal, car il n’aime pas cela ; je tiens ce détail, poursuivit-il, d’un homme qui était déjeté d’un côté et qui en a fait l’expérience. Il m’affirma en effet qu’il ne pouvait adoiser un oiseau de vol sans que l’on vît, le jour même, s’aggrir son caractère. Ne porte pas non plus le faucon quand tu as mangé de l’oignon, de l’ail ou de tout ce qui rend l’haleine forte ; tu l’indisposerais et il se détournerait de toi»⁽³⁾.

A propos, de la manière de nourrir le faucon Ibn al-Mandjalî écrit, «On ne doit pas donner au faucon de la viande de la veille, on ne doit lui faire manger ni de la viande de bœuf, ni de buffle, ni de chameau, ni de chèvre. On ne doit pas non plus le nourrir rien qu’avec de la chair de pigeon et de mouton.

On doit, ajoute-t-il, mouiller légèrement la viande qu’on lui donne avec de l’eau tiède ; la chair des moineaux et des petits oiseaux n’est pas bonne pour lui, et on doit lui préférer celle du pigeon à collier. La chair du corbeau est mauvaise ; la chair de la pie et de la corneille lui convient assez»⁽⁴⁾.

De même, «N’exclus pas, nous indique le grand fauconnier du calife fatimide al-‘Azîz bi-llâh, du pât du faucon, les os à moelle comme les fémurs, laisse-les lui franchement déglutir, ainsi que la moelle épinière des vertèbres du cou ; cette nourriture lui oint les entrailles et lui sert d’émollient, en lui rendant les émeuts fluides et abondants. Quant aux os vides de moelle, ils peuvent provoquer l’éviscération intestinale»⁽⁵⁾.

En ce qui concerne l’endroit dans lequel on garde le faucon, Ibn al-Mandjalî nous apprend, «qu’on ne doit pas approcher le faucon du feu. Il faut le mettre dans une chambre ou dans une hutte en roseaux. Le jour, on doit laisser pénétrer la lumière, mais, la nuit, on doit fermer les ouvertures afin de le mettre à l’abri du froid ; on doit l’attacher sur un perchoir dans un coin de la pièce, pas plus haut qu’une coudée,

⁽¹⁾ IBN AL-MANDJALÎ, *Ins el-Malâ*, p. 90.

1965, pp. 277, 278.

⁽²⁾ IBN AL-MANDJALÎ, *Ins el-Malâ*, p. 124.

⁽⁴⁾ IBN AL-MANDJALÎ, *Ins el-Malâ*, p. 124.

⁽³⁾ F. VIRÉ, *Le Traité de l’Art de Volerie*
(*Kitâb al-Bayzara*), *Arabica*, t. XII, Paris

⁽⁵⁾ F. VIRÉ, *Kitâb al-Bayzara*, p. 279.

de telle manière qu'il puisse sauter par terre. Le sol ne doit pas être pavé, et les murs ne doivent pas être revêtus de marbre ; mais le tout doit être en terre battue.

En hiver, on doit mettre, sur le sol, de la paille bien criblée afin qu'il n'y ait pas de poussière. On doit le tenir chaudement, lui faire sentir de bonnes odeurs, et nettoyer son endroit de ses fientes. Toutes les fois que son maître ira le voir, il doit lui mettre de la paille fraîche. Il faut aussi lui disposer un perchoir large d'une brasse exposé au soleil.

Les soins à donner à la buse, Ibn al-Mandjalî nous l'indique, sont les mêmes que ceux l'on doit donner au faucon, avec la seule différence que la buse ne mange point la chair du poulet. On doit garantir le faucon de la poussière soulevée par les chevaux, de la fumée, et le tenir loin des chiens et des chats»⁽¹⁾.

A propos de la capture du faucon, le fauconnier du calife al-'Azîz bi-llâh, nous raconte un étrange récit : «C'est l'histoire d'un Musulman qui, entré en pays byzantin, entendit un autochtone attirer le faucon à l'appelant. Notre homme s'arrêta pour voir ce que l'autre oiselerait, quand arriva au pipeur un gros faucon qui fut pris et égorgé. Le byzantin se remit à appeler, et il lui vint un second faucon, encore plus beau que le premier, qui fut lui aussi égorgé. Et le Musulman d'ajouter : «Ce comportement me révolta au point que je résolus de supprimer cet homme, si je pouvais mettre la main dessus, après lui avoir demandé raison du meurtre des deux oiseaux. Mais le Byzantin recommença sa pipée qui lui attira un nouveau faucon finement bigarré, moins gros et moins beau que les deux premiers. L'homme s'en saisit, donnant libre cours à sa joie en chantant et en dansant, sortit une gourde pleine d'alcool de dattes et but jusqu'à ce qu'il tombât ivre-mort. Je le ligotai alors solidement et, quand il revint de son ivresse, il me supplia, me disant en sa langue grecque que je parlais : — Par la vérité de ton Prophète, ne me tue pas. Je lui enjoignis : — Marche ou je te tue. Il me suivit donc, bras et poings liés, après que j'eusse ramassé ses filets et son attirail de tenderie et, parvenus tous deux à mon domicile, je le pressai de m'expliquer pourquoi il avait égorgé les deux faucons. Et lui de me répondre : — Je ne te le dirai que lorsque tu m'auras juré sur ton Prophète de me laisser la vie et de me relaxer. Rassuré par mon serment solennel, il poursuivit : — Ce qui m'a décidé à égorer ces deux oiseaux c'est qu'ils n'étaient pas de pure race et qu'ils avaient été marqués par la disette ; tandis que ce petit faucon, lui est parfait et il

⁽¹⁾ IBN AL-MANDJALI, *Ins el-Malâ*, p. 91.

volera la grue. Je lui demandai alors de me faire voir comment il la volerait ; il me le promit et décida de ne pas ciller l'oiseau. Je ne fis plus attention à lui, puis, au bout d'une semaine, l'homme aveugla à demi le faucon et, le portant au poing, il aperçut des grues en vol que son oiseau avoua en débattant d'envie ; il décilla alors complètement le rapace et me dit : — Maintenant, viens voir le travail de mon élève, comme je te l'ai promis. Je l'accompagnai donc et, ayant repéré les grues, il y lâcha le faucon qui fondit en randon et en empiéta une. Sur ce, le Byzantin me déclara : — C'est celui-ci le faucon pure-race et c'est pourquoi je l'ai gardé»⁽¹⁾.

De toute façon, même si cette histoire est authentique il nous semble néanmoins nécessaire de signaler une autre méthode plus sérieuse que la première concernant la capture du faucon, d'après Zaki Hasan qui la décrit suivant le témoignage d'un auteur arabe dont le nom n'a pas été indiqué. «Le fauconnier prépare, pour prendre des faucons, adultes de préférence, un piège qui consiste à attacher des pigeons ou des perdrix vivantes en plein champ et à les recouvrir d'un grand filet tendu au-dessus en un lieu fréquenté des faucons. Bientôt l'un d'eux aperçoit la proie et fond sur elle, comme une balle. Il voit trop tard le filet, s'y pose et y emmêle si bien ses serres qu'il ne peut plus s'en dégager. Le chasseur, caché près de là, s'avance, chaperonne rapidement le faucon avec un chaperon de cuir qu'il a apporté à cet effet⁽²⁾, le dégage du filet et lui fixe un lien de cuir à la patte près de l'une des serres, afin de pouvoir le maintenir sur son poing gauche ganté⁽³⁾.

Quant à la méthode d'affaitage du faucon, le fauconnier du calife al-Aziz bi-llâh écrit : — «Quand le faucon tombe entre les mains de l'oiseleur, celui-ci n'a que de le ciller et l'autoursier vient de suite en prendre possession ; il lui faut alors

⁽¹⁾ F. VIRÉ, *Al-Bayzara*, pp. 271-272.

⁽²⁾ D'après Mercier ce chaperon est généralement en trois pièces de cuir très léger, la pièce qui recouvre le crâne, rouge foncé ou noir, celle des côtés de la tête jaune ou de la teinte du cuir naturel, avec le dessin stylisé des yeux bordé en or ou en argent, sous forme d'un croissant horizontal avec une étoile inscrite dans sa courbe (MERCIER, *La chasse et les sports chez les Arabes*. Paris 1929, p. 97).

⁽³⁾ Parlant du gant, le fauconnier du calife al-Aziz bi-llâh, nous dit, «Veille encore à ce que ton gant n'ait pas la fleur du cuir

à l'extérieur. S'il n'est pas de cuir ou si, en cuir, la fleur est au dehors, le faucon glisse dessus et ne peut chevaucher fermement le poing ; retourne donc ce gant pour en mettre la croûte à l'extérieur, et le faucon pourra ainsi s'ancrez solidement et se tenir bien d'aplomb». Cf. Viré, *Al-Bayzara*, p. 277. De même, suivant Mercier, nous savons que le gant en Afrique est en cuir assez épais, en forme de moufle, avec un logement pour le pouce et un pour les quatre autres doigts. Cf. «La chasse», p. 97.

l'armer de ses jets, lui brider l'aile et le porter au poing six jours durant, jusqu'à ce que l'oiseau ait faim canine du pât. Ce degré atteint, l'autoursier lui dénoue les paupières, ne les lui entrouvrant que d'un interstice, et le conduit, en fin d'après-midi, dans la rue commerçante où il s'assoit. Il doit rester là longtemps pour que son élève entende le martèlement, sur le sol, des sabots des bêtes de somme ; cette station doit bien durer trois bonnes heures après la tombée de la nuit. Il le remet ensuite à la chambre et le reprend, au premier appel à la prière de l'aube, pour retourner s'installer au marché, en le laissant toujours aux trois quarts aveuglé. Quand le faucon est au paroxysme de la faim, songe à ses yeux dans la soirée, et décille-les lui complètement ; garde-le au poing pendant six heures à partir de la tombée de la nuit et tu peux alors le remettre à la chambre et nouer sa longe à la perche. Dès le premier appel à la prière de l'aube, reprends-le au poing jusqu'au lever du jour et fais en sorte qu'aucun visage ne se montre, car si ton oiseau voyait des gens aller et venir avant qu'il ne soit parfaitement assuré, il battrait d'effroi sur le poing. Prends, sur ce, le blanc d'un pigeon et abèche l'en d'autant qu'il voudra ; quand son appétit de chair sera bien aiguisé, prends un pigeon, attache-le à une filière et jette-le à ton oiseau : s'il l'empîète, égorge-le lui sous le pied et laisse-le y faire curée tout son soûl. Si tu procèdes comme nous venons de l'indiquer et si le faucon empiète ton pigeon, monte à cheval accompagné d'un aide monté, lui aussi, et muni d'un pigeon et d'une filière. Mets le faucon à la filière, pose-le au sol en avant de toi, et réclame-le de la voix ; s'il te rejoint, égorge-lui le pigeon sous le pied et pais-le son soûl, sur place. Quand tu auras répété avec lui cet exercice trois jours de file et si l'oiseau te revient comme tu le désires, affriande-le, le quatrième jour, d'un pigeon ; s'il l'empîète, égorge-le lui sous le pied, prélève sur la victime un des filets du plastron, mets-toi en selle et réclame à cris ton oiseau, une ou deux fois : s'il te rejoint, pais-le son soûl. Il te faut, poursuivit-il, répéter maintes fois l'exercice et quand il aura acquis l'habitude de te rejoindre infailliblement et sans tarder, ôte-lui les entraves et fais-lui avouer le pât ; s'il te rejoint, pais-le son soûl et n'exige de lui rien d'autre que ce qu'il a accompli ce jour-là et ce, jusqu'au lendemain. Tu peux, dès lors, l'éduquer à revenir à ta monture ; s'il te rejoint depuis la palmeraie ou de tout autre lieu (te masquant à sa vue) et si tu le vois bien créancé, impose-lui de chevaucher au point du jour, de prendre le pât au jardin et en plein air, et va et viens avec lui parmi la foule»⁽¹⁾.

⁽¹⁾ F. VIRÉ, *Al-Bayzara*, pp. 263-264.

Signalons une autre méthode du dressage pratiquée au VIII^e/XIV^e siècle ; elle se fait, nous décrit Zakī Hasan, en deux temps : — C'est, d'abord, la période d'apprivoisement. Elle consiste à maintenir le faucon dans une chambre très sombre, ou chaperonné constamment, et à le faire jeûner. Au cours de jeûne, le dresseur vient régulièrement voir son faucon, et lui fait entendre un appel guttural. Il lui remet aussitôt après un tout petit morceau de chair. Il obtient ainsi, en quelques jours, que le faucon vienne à son appel recevoir sa nourriture. Après cette accoutumance obtenue dans les ténèbres, vient la période de confirmation. Elle consiste en exercices gradués pendant lesquels le fauconnier sort en plein air, son faucon sur le poing, chaperonné et toujours tenu par un lien assez lâche à une patte. Il le déchaperonne et le lance de tout près sur un leurre, jusqu'au bout de sa ficelle. Quand il attrape le gibier, ajoute-t-il, son maître le rappelle, au besoin en tirant sur le lien et lui donne un peu de chair fraîche. En quelques jours de cette confirmation on obtient que le faucon, lancé sans lien aucun, revienne à l'appel ou tout au moins descende sur le leurre montré à propos. Dès qu'il est repris et récompensé, le faucon est de nouveau chaperonné et placé sur le poing»⁽¹⁾.

Le dresseur du faucon était nommé d'après al-Qalqashandī, *Bāzdār*, du mot *Bāz* (en arabe classique *Bāzī*), c'est-à-dire celui qui porte le faucon, ainsi que les autres oiseaux sauvages employés à la chasse⁽²⁾. Cette fonction se trouve, ajoute ar-Rāwindī, dès l'époque seldjoukide⁽³⁾ et elle existe également à l'époque ayyoubide et à l'époque mamlouke⁽⁴⁾, où le sultan an-Nāṣir M. Ibn Qalāwūn, nous apprend al-Maqrīzī, donna un grand essor à la fauconnerie et au dressage des faucons. C'est ainsi qu'un certain nombre d'entre eux étaient gardés par les princes⁽⁵⁾. De même suivant al-Qalqashandī, nous savons qu'il y avait à la cour du sultan de l'Inde mille fauconniers (*Bāzdārs*) qui portaient les faucons de chasse en montant à cheval⁽⁶⁾.

Quelle espèce de gibier chasse le faucon ? Aucun auteur du Moyen Age n'a mieux décrit ces gibiers que le grand *Bāzdār* du calife fatimide al-'Azīz bi-llāh qui nous donne les noms d'un certain nombre d'oiseaux chassés par le faucon.

⁽¹⁾ Zakī HASAN, *Hunting*, pp. 12-13.

alā al-Athār al-`Arabiyya, Le Caire 1966, I,

p. 292.

⁽²⁾ AL-QALQASHANDĪ, *Subh al-'Asha fi Sindīt al-Inshā'*, V, p. 469.

⁽⁵⁾ Zakī HASAN, *Hunting*, p. 13. MERCIER,

⁽³⁾ AR-RĀWINDĪ, *Rāhit as-Sudār*. Le Caire, p. 377.

⁽⁶⁾ «La chasse», p. 103.

⁽⁴⁾ Hasan AL-BĀSHĀ, *al-Funūn wal-Wazd`if*

⁽⁶⁾ AL-QALQASHANDĪ, *Subh*, V, p. 92.

Parmi ces oiseaux : «les corbeaux-bruns, les corneilles mantelées, les hérons garde-bœufs et les aigrettes garzettes»⁽¹⁾. De même, étant donné que l'artiste musulman employait dans le décor de ses productions des scènes de la vie quotidienne, parmi lesquelles des dessins de chasse, il n'est pas impossible de répondre à cette question, grâce à l'étude des motifs utilisés.

Sur ces objets, on rencontre deux groupes de faucons :

- (A) Faucon attaquant une proie, soit une gazelle, soit un lièvre (figs. 1, 2). C'est un thème ancien que l'on remarque d'abord sur l'aiguierre en bronze du calife

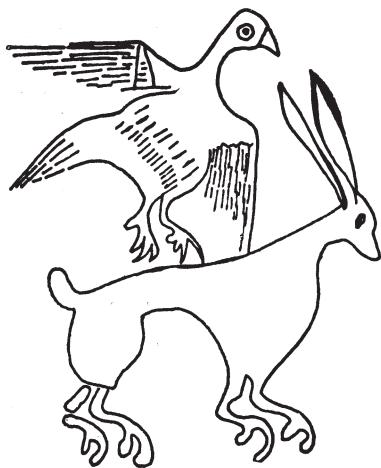


Fig. 1.



Fig. 2.

omayyade Marawān II⁽²⁾, puis sur deux pièces de lin, l'une portant le nom du calife al-Muqtadir (295-320)⁽³⁾, conservée au Musée d'Art Islamique du Caire, et l'autre conservée au même Musée, mais appartenant au vi^e/xii^e siècle⁽⁴⁾, enfin sur un fragment de faïence à décor peint sous glaçure du ix^e/xv^e siècle⁽⁵⁾.

- (B) Faucon attaquant soit une oie, soit un petit oiseau (figs. 3, 4); c'est un thème, sans doute, plus ancien⁽⁶⁾; mais on ne connaît pas avant l'Islam de représentations

⁽¹⁾ F. VIRÉ, *Al-Bayzara*, p. 126.

⁽⁵⁾ Ali BAHGAT et F. MASSOUL, *Céramique*, pl. XLVII, fig. 2.

⁽²⁾ C. Otto DORN, *L'Art de l'Islam*. Paris 1967, fig. 19.

⁽⁶⁾ ORBELI et TREVER, *Orfèvrerie sassanide*, pl. 38.

⁽³⁾ Pièce n° 12192.

⁽⁴⁾ Zaki HASAN, *Atlas al-Funūn*, fig. 595.

strictement comparables à celles-ci⁽¹⁾. Nous n'avons rencontré ce sujet sur aucune pièce avant le VII^e/XII^e siècle⁽²⁾; on le trouve sur un fragment de céramique ayyoubide⁽³⁾, ensuite sur des objets du VIII^e/XIV^e siècle, où on voit un faucon attaquant une oie peint sur un grand bocal de verre émaillé provenant d'Alep⁽⁴⁾. On le trouve aussi sur une lampe de mosquée en verre émaillé portant le nom de Tughaytamur (745/1344), conservée au Musée d'Art Islamique du Caire⁽⁵⁾. Le faucon enlevant un petit oiseau figure enfin sur un chandelier en bronze du VIII^e/XIV^e siècle appartenant à Garmir de Heldenir⁽⁶⁾.

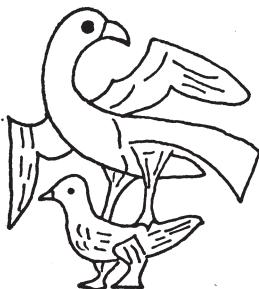


Fig. 3.

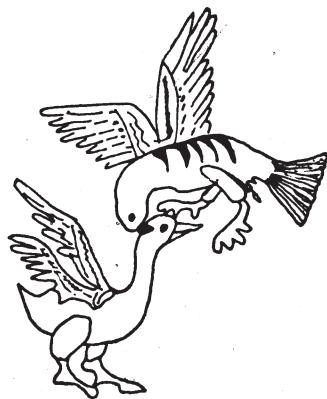


Fig. 4.

En ce qui concerne les races et les qualités de faucons employés à la chasse, Ibn al-Mandjalî nous dit : — «Sachez qu'il y a sept variétés de faucons parmi lesquelles on distingue les Kivadjia qui sont propres au pays de Kivadj. La valeur marchande de cette variété est très grande ; elle est très belle ; les plus beaux faucons, les plus forts, les plus grands appartiennent à cette espèce et ce ne sont que les hommes les

⁽¹⁾ J. GARDIN, *Lashkari Bazar*. Paris 1963, II, p. 48, n° 15.

⁽²⁾ Il est à noter ici que le Musée d'Art Islamique du Caire possède un fragment de céramique à reflet métallique de l'époque fatimide portant deux oiseaux l'un au-dessus de l'autre. Cf. ALI BAHGAT et MASSOUL, *Céramique*, pl. XXV, fig. 3, peut-être représente-t-il ce sujet?

⁽³⁾ ALI BAHGAT et MASSOUL, *Céramique*, pl. XXXVI, fig. 2.

⁽⁴⁾ L'Art de l'Orient Islamique, Collection de la Fondation Calouste Gulbenkian, 1963, pl. I.

⁽⁵⁾ G. WIET, *Lampes et Bouteilles en Verre Émaillé*. Le Caire 1932, pl. XIII.

⁽⁶⁾ ARTIN, *Contribution à l'Etude du Blason en Orient*. London 1902, p. 96, fig. 44.

plus puissants et les princes qui peuvent les posséder. Ces faucons, ajoute-t-il, vivent longtemps, ils ne supportent pas bien la fatigue de la chasse et se lassent vite. Les faucons les plus estimés de cette race sont ceux qui sont de couleur roux doré, et ce sont les plus recherchés et les plus chers. Après eux viennent les Rouméa, qui pour la plupart sont de couleur rougeâtre, grêles de corps, vivant peu de temps et ne devenant jamais d'un grand âge — ces faucons ont l'haleine courte. Quant à la variété franque elle est d'un dressage difficile, chétive, avec une petite tête, une belle prestance et un beau plumage. La variété connue sous le nom de Derbendia⁽¹⁾, est la plus belle, elle est rare. Les faucons de cette espèce sont comme les chefs des faucons. Leur cou est long, leurs yeux perçant brillant comme des étincelles de feu et voici les proportions que l'on doit rechercher dans les individus de cette race : larges pennes, ligne de poitrine longue, taille haute, arcades des yeux blanches, bec allongé, pattes écartées et recouvertes d'écailles comme des guêtres, l'espace entre les épaules doit être large, le cou long, la poitrine développée, les serres bien écartées et de couleur de nacre. Il doit craindre le feu, être redoutable aux petits, avoir le vol puissant et chasser le petit et grand gibier. Cette variété se rencontre le plus fréquemment en Perse, près de Hamadân et jusqu'à Mossoul et Maragha. Cette espèce de faucon, poursuit-il, n'est connue que par peu de personnes. La variété dite Cherouini ressemble à celle dite Derbendia pour l'action et la chasse, mais sa couleur, sa forme et son plumage sont plus beaux, et les faucons de cette espèce n'épargnent aucun oiseau ; l'on a dit à leur sujet :

«C'est comme si sur leur poitrine, j'en jure par celui qui dirige dans la bonne voie,
«Il y avait eu une marche de fourmis dans la cendre».

Le plus grand nombre de ces faucons se trouvent en Mésopotamie⁽²⁾ jusqu'à Ikhelât et jusqu'au pays de Hekari. Les Kurdes les chassent et les dressent, pendant leur séjour auprès d'eux ; leur plumage change de couleur»⁽³⁾.

On peut estimer que la chasse au faucon s'est beaucoup développé au détriment de la chasse au lévrier, probablement, parce que le chien est considéré en Islam comme

⁽¹⁾ Ville de Derbend, située sur la mer Caspienne.

⁽²⁾ A la lumière des faucons de Mésopotamie, le fauconnier d'al-'Azîz bi-llâh, nous indique, «Sache que les gens de l'Irak ne donnèrent

la préférence au faucon qu'après l'avoir éprouvé, et c'est de là qu'ils le citèrent en premier dans leurs traités», Cf. VIRÉ, *al-Bayzara*, p. 270.

⁽³⁾ IBN AL-MANDJALI, *Ins el-Maldâ*, pp. 92-93.

impur ; et le gibier attrapé et mordu par lui participe à cette impureté et ne peut en conséquence être consommé⁽¹⁾. Une place considérable était réservée au fauconnier (*Bâzdâr*) aux cours des époques seldjoukides, ayyoubide et mam louke.

Ainsi ce thème se trouve sur la céramique musulmane depuis le III^e/IX^e siècle (Pl. VIII, A) et il s'est perpétué jusqu'au XI^e/XVII^e siècle (Pl. XI, A) selon un usage qui remonte, semble-t-il, à l'époque sassanide.

⁽¹⁾ D'après le Prophète : « Si un chien a léché le pot de quiconque, il faut le laver sept fois, dont une fois avec la poussière ».



A



B



A



B



A



B

